

Stéphane Lembré, *Le Retour de l'apprentissage au XX^e siècle. Comment la France a adopté l'alternance*

Paris, Presse des Mines, 2023, 332 p., 35 €.

Aymeric Le Corre



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/chrhc/23582>

DOI : 10.4000/chrhc.23582

ISSN : 2102-5916

Éditeur

Association Paul Langevin

Édition imprimée

Date de publication : 2 avril 2024

ISBN : 978-2-494336-09-4

ISSN : 1271-6669

Ce document vous est offert par Université Paris 8



Référence électronique

Aymeric Le Corre, « Stéphane Lembré, *Le Retour de l'apprentissage au XX^e siècle. Comment la France a adopté l'alternance* », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 159 | 2024, mis en ligne le 03 avril 2024, consulté le 04 avril 2024. URL : <http://journals.openedition.org/chrhc/23582> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/chrhc.23582>

Ce document a été généré automatiquement le 3 avril 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Stéphane Lembré, *Le Retour de
l'apprentissage au XX^e siècle. Comment
la France a adopté l'alternance*

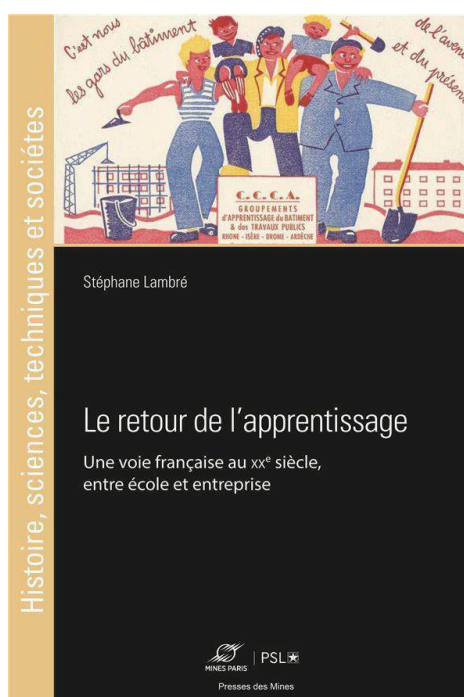
Paris, Presse des Mines, 2023, 332 p., 35 €.

Aymeric Le Corre

RÉFÉRENCE

Stéphane Lembré, *Le Retour de l'apprentissage au XX^e siècle. Comment la France a
adopté l'alternance*, Paris, Presse des Mines, 2023, 332 p., 35 €.

- 1 L'histoire de l'enseignement professionnel n'est aujourd'hui plus en friche, comme nous le prouve la parution de ce nouvel ouvrage de Stéphane Lembré. Maître de conférences en histoire à l'université de Lille, l'auteur est depuis le milieu des années 2000 une référence sur ces questions. Depuis plus de vingt ans, différents historiens se sont attachés à écrire l'histoire de l'enseignement professionnel¹. Pour autant, ce livre vient éclairer un pan encore peu exploré, celui de la relation entre l'État et les entreprises, au prisme du financement de l'apprentissage et des effets qu'il induit sur sa structuration. Spécialiste de la question, Stéphane Lembré, auteur en 2016 d'une *Histoire de l'enseignement technique*, s'intéresse à ce dispositif et plus largement à l'enseignement professionnel français².



- 2 Prolongeant la réflexion récente qu'il avait menée dans son article sur la naissance de la taxe d'apprentissage³, il nous propose d'étudier comment la question du financement de ce dispositif a permis sa structuration dans le temps et dans l'espace. Il aborde ainsi un *continuum* allant des années 1920 aux années 1980, même si certaines évolutions plus récentes sont évoquées à la fin du livre.
- 3 Cet ouvrage constitué de neuf chapitres commence sa réflexion autour de la création en 1925 de la taxe d'apprentissage, introduisant le mécanisme de financement de ce dispositif, qui n'avait pas été pensé lors de la loi Astier de 1919. Coup politique qui mène l'État à réguler davantage le monde de l'entreprise, cette taxe va enjoindre les entreprises à plus de responsabilité et l'État à contrôler davantage la formation de la jeunesse. En effet, le contexte qui a suivi l'instauration de la loi Astier a montré des lacunes en termes de formation et de protection des apprentis français. En instaurant une taxe, mais surtout sa possible exonération en contrepartie d'un renforcement des conditions de formation (contrat d'apprentissage écrit, les apprentis deviennent des travailleurs à part entière), l'État contraint les entreprises souhaitant être exonérées à renforcer la formation de leurs apprentis. L'auteur défend l'idée que ce dispositif a sans doute permis au début du siècle une amélioration de la formation des jeunes et contribué, avec d'autres lois, à la mise en ordre de l'enseignement professionnel français.
- 3 Durant la Seconde Guerre mondiale, l'instabilité de l'État et de ses institutions n'a pas empêché un processus de centralisation de l'enseignement professionnel, amené peu à peu par l'État à prendre la main sur les dispositifs en place. Sur le terrain, le contexte et les luttes entre le ministère de l'Instruction publique et celui du Commerce amènent à une hétérogénéité de la formation à l'échelle nationale. Dans une France éprouvée par le conflit, la formation professionnelle change de statut et devient essentielle à la reconstruction du pays. Les progrès techniques, la modernisation de l'outil de production poussent les représentants de l'État, mais aussi certains industriels, vers

une plus grande scolarisation de la formation professionnelle. L'enseignement du métier se déroule principalement au sein d'établissements scolaires, où la part des enseignements généraux augmente dans les programmes et où les élèves sont formés par d'anciens professionnels.

- 4 Si les divergences sont nombreuses, ce qui conduit à l'impossibilité d'une nouvelle réforme de la taxe d'apprentissage à la sortie de la guerre, la volonté planificatrice de l'État conduit à la quasi-disparition de l'apprentissage en entreprise au profit de l'apprentissage scolarisé dans les centres d'apprentissage. Les réticences des entreprises quant à la restructuration de l'enseignement professionnel sont nombreuses, mais elles ne peuvent que constater leur perte de pouvoir dans la gestion de cet ordre d'enseignement au profit d'un système éducatif centralisé où l'État domine. Alors que les questions de scolarisation sont devenues une priorité, l'auteur rappelle les inégalités de sexe qui traversent ce champ scolaire. Ces inégalités entre filles et garçons auraient pour origine des disparités de financement liées à la taxe d'apprentissage. L'auteur décrit très clairement les multiples dimensions de l'apprentissage au niveau local, national ou international. C'est là un des grands intérêts du livre, alors que les recherches sur la formation professionnelle à l'échelon international sont encore peu nombreuses, ce qui rend les éléments apportés par l'auteur d'autant plus intéressants.
- 5 Une autre originalité se trouve dans le choix de ne pas démarrer classiquement par la loi du 16 juillet 1971 pour évoquer le retour en grâce de l'apprentissage en entreprise. En effet, le chapitre 7 développe l'idée que ce retour débute dès les années 1960. En prenant appui sur différentes recherches, Stéphane Lembré avance l'idée que la formation professionnelle s'est transformée à cette époque pour se tourner davantage vers des politiques économiques (théorie du capital humain, politique de l'emploi). Cette période d'après-guerre jusqu'aux années 1970 laisse entrevoir des conditions de formation pour apprentis en entreprise encore dantesques. L'obligation scolaire qui entre en vigueur vient affaiblir davantage les effectifs en formation par apprentissage. C'est dans ce contexte qu'une nouvelle réforme voit le jour avec la loi du 16 juillet 1971, qui implique davantage le champ économique. Sont institués alors une rémunération obligatoire de l'apprentissage, un renforcement de la formation des apprentis et un lieu dédié à la formation : les centres de formation d'apprentis (CFA). Cette époque transforme le paysage de l'enseignement professionnel avec une disparition progressive des écoles d'entreprise, qui se poursuivent jusque dans les années 1990. Les entreprises deviennent pour les politiques un partenaire incontournable de la formation des jeunes, dans un contexte où le chômage de masse prend de la vigueur entre 1970 et 1980. Malgré l'opposition de certains syndicats, telle la CFDT, l'apprentissage et sa pédagogie de l'alternance gagnent tout l'enseignement professionnel, y compris sa forme scolarisée, le lycée professionnel. L'apprentissage en entreprise, renforcé par la décentralisation, reprend alors de la vigueur, plus particulièrement dans le secteur de l'artisanat, qui a gardé ce dispositif en vie jusqu'à cette époque. Le retour à une adaptation locale des formations et à l'idée d'une meilleure efficacité de l'échelon local dans l'accompagnement de la formation professionnelle conduit ainsi à renforcer l'importance des entreprises dans la formation des jeunes et à conforter le dispositif. Si l'auteur relativise l'idée d'un renforcement du néo-libéralisme dans le système éducatif français, il s'interroge en conclusion, et à juste titre, sur les dangers de cette prise de pouvoir des entreprises sur

le dispositif, tant cette domination peut amener à réduire les droits des jeunes en formation.

- 6 Les lecteurs apprécieront dans cet ouvrage le caractère original d'une approche économique, qui met en exergue la structuration de l'apprentissage. Les changements d'échelle d'analyse sont particulièrement intéressants, tout comme la riche bibliographie, historique et sociologique. Cet ouvrage est incontournable pour ceux qui s'intéressent à l'enseignement professionnel et il ouvre de nombreuses pistes pour de futures recherches sur le caractère international du dispositif d'apprentissage, ou encore sur la pédagogie de l'alternance.

NOTES

1. Voir entre autres : Guy Brucy, *Histoire des diplômés de l'enseignement technique et professionnel (1880-1965) : l'État, l'école, les entreprises et la certification des compétences*, Paris, Belin, 1998 ; Patrice Pelpel et Vincent Troger, *Histoire de l'enseignement technique*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; Antoine Prost (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, t. 4 : *L'École et la famille dans une société en mutation (depuis 1930)*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2004.
2. Stéphane Lembré, *Histoire de l'enseignement technique*, Paris, La Découverte, coll. « Repères Histoire », 2016.
3. Stéphane Lembré, « La naissance de la taxe d'apprentissage (1890-1925) : une voie française pour le financement de l'enseignement technique », *Histoire de l'éducation* 157, n° 1 (2022), <<https://doi.org/10.4000/histoire-education>>.